



Objet : Qualification Championnat interdépartemental -15 F et G

Le 28 Août 2023

Madame, Monsieur,

Voici le dossier pour les qualifications en **Championnat interdépartemental -15 F et G 2023-2024.**

Sportivement,

La commission sportive du Comité Charente

SAISON 2023-2024

Qualifications -15 ans ID :
Week-end du 9-10 & 16-17 & 23-24 Septembre

Début des compétitions :

Championnat Départemental moins de 15 ans

le We du 30 sept/1er Oct 2023

Championnat Interdépartemental le We du 9/10 Octobre

COMITÉ CHARENTE HANDBALL

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE
+33 (0)7 87 41 40 22 - 6016000@ffhandball.net - www.hand16.com - www.facebook.com/cd16hb

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Charente

REGLEMENT GENERAL



Dates :

- 9-10 Septembre
- 16-17 Septembre
- 23-24 Septembre

Lieux des rencontres :

Les lieux des tournois 1 et 2 sont déterminés par tirage au sort entre les équipes participantes.
Le lieu des Finals Fours aura lieu dans la mesure du possible en terrain neutre.

QUALIFICATION -15 FILLES

- **Tournoi Filles 1 = Samedi 9 SEPTEMBRE à l'ETEC (Chasseneuil)**
30 Rue Bir'hacheim Chasseneuil-sur-Bonnieure
Poule unique = ETEC/MONTBRON – ANGOULÊME- SAINT-YRIEIX- COGNAC-VILLEBOIS
- **Tournoi Filles 2 = Samedi 16 SEPTEMBRE à l'ACH**
Salle Omnisport de la Grand Font- Rue Pierre Sépard, 16000 Angoulême
Poule unique = ETEC/MONTBRON – ANGOULÊME- SAINT-YRIEIX- COGNAC-VILLEBOIS
- **FINAL FOUR = WE 23-24 SEPTEMBRE à (lieu à déterminer)**

QUALIFICATION -15 GARCONS

- **Tournoi Garçons 1 = Dimanche 10 SEPTEMBRE à COGNAC**
Complexe Vauzelles (Salle Jean Lacaze) COMPLEXE OMNISPORTS DES VAUZELLES
19 r Vauzelles, 16100 Châteaubernard

Poule 1 = GOND-ST YRIEIX-VILLEBOIS
Poule 2 = COGNAC-MONTBRON-UNION/ETEC
- **Tournoi Garçons 2 = Samedi 16 SEPTEMBRE au GOND**
Gymnase N. Paillou- 50 Route de l'Isle-d'Espagnac, 16160 Gond-Pontouvre

Poule 1 & Poule 2
- **FINAL FOUR = WE 23-24 SEPTEMBRE à (lieu à déterminer)**

Catégories concernées : Joueuses et joueurs nés en 2009-2010-2011

COMITÉ CHARENTE HANDBALL

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE
+33 (0)7 87 41 40 22 - 6016000@ffhandball.net - www.hand16.com - www.facebook.com/cd16hb

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Charente

Composition des poules et formules :

FILLES

Poule unique (Tirage au sort anticipé des lettres) :

EQUIPE A : ETEC/MONTBRON
EQUIPE B : ANGOULÊME
EQUIPE C : SAINT-YRIEIX
EQUIPE D : COGNAC
EQUIPE E : VILLEBOIS

Formules et horaires de matchs :

Les 5 équipes se rencontrent sur une phase aller sur deux journées. Un Final Four a lieu sur la journée 3 en fonction du classement des deux journées

1 ^{ère} journée SAMEDI 9 Septembre A Chasseneuil	A – B = 13h15 C – D = 14h15 E – A = 15h15 B – C = 16h15 E – D = 17h15	2*15 minutes Mi-Temps 5 minutes	Arbitrage C Arbitrage B Arbitrage D Arbitrage E Arbitrage A
2 ^e journée* Samedi 16 Septembre A Angoulême	A-C = 11h15 B-D = 12h15 C-E = 13h15 A-D = 14h15 B-E = 15h15		Arbitrage B Arbitrage E Arbitrage A Arbitrage C Arbitrage D
3 ^e Journée We du 23-24 Septembre A AIGRE ?	FINAL FOUR** 1er/4e = 14h15 2e/3e = 15h15 Perdant Match 1/Perdant Match 2 = 16h15 Gagnant Match 1 / Gagnant match 2 = 17h15		Désignation Comité dans la mesure du possible (Péréquation)

* A l'issu de la 2^e journée l'équipe classée 5^e est éliminée

GARCONS

Composition des Poules (par tirage au sort) :

COGNAC ; ETEC/UNION ; GOND ; ST YRIEIX ; VILLEBOIS ; MONTBRON

2 Poules :

Poule 1

EQUIPE A : **GOND**

EQUIPE B : ST YRIEIX

EQUIPE C : VILLEBOIS

Poule 2

EQUIPE D : **COGNAC**

EQUIPE E : MONTBRON

EQUIPE F : UNION/ETEC

Formules et horaires de matchs :

1 ^{ère} journée Dimanche 10 Septembre A Cognac	A-B= 10h15 B-C = 11h15 C-A = 12h15	D-E = 14h E-F = 15h D-F = 16h	2*15 minutes Mi-Temps 5 minutes	L'arbitrage assuré par le club qui ne joue pas.
2 ^e journée* Samedi 16 Septembre Au Gond	E-D = 10h15 D-F = 11h15 F-E = 12h15	B – A = 14h A – C = 15h C – B = 16h		
3 ^e Journée We du 23-24 Septembre A Mansle ?	FINAL FOUR** 1er Poule 1 / 2e Poule 2 = 14h15 1er Poule 2 / 2e Poule 1 = 15h15 Perdant Match 1/Perdant Match 2 = 16h15 Gagnant Match 1 / Gagnant match 2 = 17h15			Désignation Comité dans la mesure du possible (Péréquation)

* A l'issu de la 2^e journée les équipes classées 3^e sont éliminées

Qualifications pour les filles et garçons :

A l'issue du classement des 3 journées, les équipes classées aux 3 premières places sont qualifiées pour le championnat interdépartemental 2023-2024.

** Le final four déterminera les places suivantes pour les trois qualifiés :

Le gagnant de la finale sera déclaré premier.

Le perdant de la finale sera déclaré deuxième.

Pour la rencontre « perdant match 1 / perdant match 2 », le gagnant sera déclaré troisième.

REGLEMENT SPORTIF

Être licencié-e pour la saison 2023/2024

Taille ballon :

- Masculin : taille 2
- Féminin : taille 1

Années d'âge :

- 2009-2010-**2011**

Nombre de joueurs sur le terrain :

- 6 + 1 GB

Joueurs pouvant prendre part à la compétition :

14 joueurs par équipe sur les tournois, 12 joueurs sur une feuille de match (tournoi et match sec)

- Exclusion 1 minutes
- 1 temps mort/mi-temps/équipe
- Mi-Temps 5 minutes

- L'ensemble des matchs est pris en compte par le classement avant le Final Four

Egalité à l'issue d'un tournoi :

- En cas d'égalité à l'issue d'un tournoi application de l'article 3-3-3 Chapitre 3 « formule des compétitions qualification » du règlement général des compétitions.
- « 3.3.1 - Points attribués à l'issue des rencontres
 - match gagné : 3 points,
 - match nul : 2 points,
 - match perdu : 1 point.
- « 3.3.3. En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs à l'issue d'une compétition dans une même poule et en l'absence de réglementation particulière à la compétition, ceux-ci sont départagés selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :
 - 1) par le nombre de points à l'issue de la compétition dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
 - 2) par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
 - 3) par le plus grand nombre de but marqués à l'extérieur dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 2,

COMITÉ CHARENTE HANDBALL

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE
+33 (0)7 87 41 40 22 - 6016000@ffhandball.net - www.hand16.com - www.facebook.com/cd16hb

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Charente

- 4) par la plus grande différence de but sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 5) par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition,
- 6) par le plus grand nombre de licenciés(es) compétitifs (ives) à la date de l'assemblée générale fédérale, masculins ou féminins dans la catégorie d'âge concernée. »

Sur les finals Fours

En cas d'égalité sur un match, 1 prolongation de 5' avec mort subite, l'équipe qui marque le 1^{er} but est déclarée vainqueur. Si égalité après prolongation, 5 pénaltys par équipe. Si égalité après pénaltys, 5 pénaltys par équipe avec mort subite.

Arbitrage

Pour la Journée 1 & 2, l'arbitrage est assuré par les clubs participants aux tournois (voir tableaux plus haut). Chaque club devra amener une paire d'arbitre pour arbitrer les autres rencontres que celles de son équipe.

Les Finals Fours seront arbitrés par des JAJ désignés par le Comité dans la mesure du possible. Les frais d'arbitrage seront partagés de manière égalitaire dans le cadre d'une péréquation.

Table de marque

La tenue de la table de marque est assurée par le club organisateur dans le cadre d'un tournoi.

Les clubs participants à la compétition pourront demander à être présents à la table de marque pour assurer la fonction de secrétaire ou de chronométrateur sur les rencontres où évolue leur équipe. Pour les FINALS FOURS, le secrétariat (TDME, FDME) sera assuré par le Comité

Responsable de salle

Le club organisateur du tournoi fournit un responsable de police de terrain.

Gestion du règlement – Remontée des résultats



Le Comité vérifie l'application des règlements des tournois et du bon déroulé de ceux-ci. Les FMDE sont envoyés au Comité dès la fin des tournois.

CONTACTS :



Stéphane FAURE

Responsable COC 16

Mob. : +33(0)6.25.54.17.95

6016000.coc@ffhandball.net

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE

www.hand16.com / www.facebook.com/cd16hb

Julien GAMBIER - CTF 16

+33 (0)7 86 95 27 05

6016000.jgambier@ffhandball.net

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE

Tél. CD16HB : +33 (0)7 87 41 40 22

www.hand16.com

Anne-Marie BOURIN

Trésorière - Présidente CDA

Mob. +33 (0)6 44 95 55 93

6016000.tres@ffhandball.net

6016000.cda@ffhandball.net

ani.bourin@wanadoo.fr

www.hand16.com / www.facebook.com/cd16hb

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE

Benjamin MEHDAOUI - ADS 16

+33 (0)7 88 86 85 16

6016000.bmehdaoui@ffhandball.net

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE

Tél. CD16HB : +33 (0)7 87 41 40 22

www.hand16.com

Sonia Garcia

Secrétariat CD/6HB

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE

+33 (0)7 87 41 40 22

6016000@ffhandball.net

www.hand16.com / www.facebook.com/cd16hb

COMITÉ CHARENTE HANDBALL

11 route des Fours à Chaux 16160 GOND-PONTOUVRE
+33 (0)7 87 41 40 22 - 6016000@ffhandball.net - www.hand16.com - www.facebook.com/cd16hb

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture de la Charente